



COMPTE RENDU
DE LA REUNION PROMO DU SAMEDI 20 MAI 1989

IL Y AVAIT,

réunis sous un soleil de plomb qu'accentuait la chaleur tropicale des serres d'AUTEUIL dans une ambiance de camaraderie torride :

- M'BAYE FAYE, son épouse et ses enfants tout à fait à l'aise....
- Le Général et Madame MALDAN, non moins à l'aise, il est vrai habitués à cette sorte de canicule.
- Le Général POUDELET, à son affaire dans ce sauna.
- Le Colonel et Fanny AUGARDE et leurs enfants sympathiques et brillants.
- Yves LOGETTE l'organisateur remarquable et transpirant de cette superbe journée, allant et venant environné d'enfants passionnés par les jeux organisés pour eux.
- Elrick IRASTORZA et Claire-France en partance pour la Nouvelle Calédonie testant leurs costumes coloniaux.
- Bernard et Monique COCHIN, mutés en Allemagne et faisant provision de chaleur.
- Jean Yves CAVALIER, venu en voisin de BORDEAUX et que Louis DILLAIS a envoyé en "mission" à l'autre bout de PARIS....
- Lo et Angèle KHAMMAO qui avait fait venir un délicieux traiteur chinois.

et tous les autres arborant fièrement la nouvelle et superbe cravate de la promotion accompagnés de leurs charmantes épouses et de très nombreux enfants, nos neveux, qui augurent bien de la relève. Les conversations allaient bon train et les absents doivent avoir mal aux chevilles car il apparaît que la G.D.G se transforme en C.A.M. : Comité d'Admiration Mutuelle.

Le Père Système

DECISIONS PRISES PENDANT LA REUNION PROMO

- * ORGANISER un voyage de promotion (avec épouses), en 1990, aux alentours de PAQUES, au SENEGAL.

Hélas, depuis cette décision, l'EMAT recommande de surseoir provisoirement, dans ces régions d'Afrique, à des voyages officiels ou privés de militaires en activité de service.

Bien évidemment la G.D.G. va appliquer cette directive. Aussi ce voyage est repoussé en 1991.

- * NE PAS ORGANISER de réunion promo en 1990. (donc en 1990 ni voyage, ni réunion, mais un bulletin de liaison bien sûr).

- * METTRE EN VENTE les cravates (port obligatoire à chaque réunion).

Demande à adresser (avec chèque) à :

Lieutenant-Colonel Philippe de COUX
126° Régiment d'Infanterie
19 100 BRIVE LA GAILLARDE

(Prix : 150,00 Frs, envoi inclus).

- * RAPPELER qu'il faut envoyer les cotisations à D. JUBELIN à LA REUNION.

Dominique JUBELIN
2° RPIMA
BP 386 - St PIERRE
97 448 LA REUNION

Afin de réaliser l'habituel bulletin promo

qui paraîtra au cours du 1° trimestre 1990,

TU DOIS,

m'envoyer le plus rapidement possible la feuille-réponse ci-contre

- * en racontant ce que tu fais
- * en disant quel petit Co tu rencontres
- * et en me donnant toutes les adresses que tu connais

Lieutenant-Colonel Ph. de COUX

B.O.I..

126° Régiment d'Infanterie

19100 BRIVE LA GAILLARDE

NOM :

PRENOM :

GRADE (si active) :

Adresse militaire (et téléphone) :

Adresse civile (et téléphone) :

Situation familiale :

Nouvelle perso :

T.S.V.P.